

PRÉSENTATION

Pierre BRUNO &
Jacques DAVID

Si la question des inégalités sociales est depuis longtemps un des axes de la recherche en éducation, la prise en compte des discriminations est récente et inégalement développée. Ainsi, les discriminations liées au genre sont aujourd'hui largement reconnues, malgré la persistance de vives polémiques ; celles liées à l'appartenance ou [la] non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée » (pour reprendre les termes de l'article 225-1 du code pénal) restent moins reconnues et moins bien étudiées.

Longtemps ignorée, cette question s'est posée avec une nouvelle acuité après les attentats de 2015 et la publication en 2016 de l'ouvrage de François Durpaire et Béatrice Mabilon-Bonfils, *Fatima moins bien notée que Marianne*¹. Et d'autres travaux, comme ceux de Laurent Bonelli et Fabien Carrié², témoignent du rôle de l'échec scolaire dans la radicalisation de certains jeunes Français. On ne peut ainsi désormais éviter de s'interroger sur le poids réel des discriminations xénophobes à l'école, comme sur leurs interactions avec les autres formes de discriminations ou avec les inégalités sociales.

Au vu du large consensus autour de la légitimité de l'engagement antiraciste, la question semblerait s'inscrire dans un mouvement partagé de progrès continu vers plus de justice. Toutefois ce consensus apparent ne doit pas dissimuler la difficile articulation des diverses problématiques ni l'émergence de visions différentes, sinon antagonistes, de penser le racisme. On peut aujourd'hui différencier un antiracisme « humaniste », « universaliste », souvent construit contre l'extrême-droite européenne, et un antiracisme « systémique » pour lequel le racisme, héritier du colonialisme, traverse plus profondément le corps social. Mais ces classements reflètent mal la diversité des positions qu'ils peuvent recouper. Ainsi, peuvent se revendiquer de l'antiracisme systémique des discours pour qui « l'institution scolaire est utilisée par les Blancs pour maintenir et transmettre leurs privilèges »³, et d'autres concluant à une dilution des responsabilités, à un « racisme sans racistes ». Bien évidemment, ces questions ne sont pas spécifiques à l'antiracisme mais traversent profondément nos manières de penser les discriminations.

La question des discriminations liées à l'origine se trouve ainsi à la croisée de plusieurs problématiques. Celle tout d'abord de sa reconnaissance tardive et de la relative rareté des recherches dans le domaine. Celle ensuite des conditions de sa reconnaissance consécutive aux attentats parisiens de janvier et novembre 2015... et donc peu propice à une réflexion apaisée sur le sujet. Celle, encore, de la diversité de ses modèles théoriques qui recourent des luttes dans le champ universitaire entre les disciplines comme au sein de plusieurs d'entre elles. Sans entrer dans ces débats – mais sans non plus les écarter à priori –, la montée en force de la question raciale est à replacer dans le cadre de la mondialisation libérale des échanges (et de la compétition) académiques, marquées par la domination des normes étatsuniennes. Le développement de ces problématiques s'inscrit aussi dans la recherche d'une reconnaissance internationale devenue aujourd'hui un critère d'évaluation majeur des équipes de recherche comme des formations universitaires.

1. Éditions de L'Aube.

2. *La Fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français*, Paris, Seuil, 2018.

3. <<http://contre-attaques.org/l-oeil-de/article/appel-du-front>>.

Le dossier thématique qui suit reprend ces questions. Il s'inscrit également à la suite d'autres numéros de notre revue, consacrés aux inégalités et discriminations dans l'enseignement du français⁴. Il se fixe deux objectifs principaux. Tout d'abord donner des clés pour comprendre les débats sur les différentes manières de penser racisme et antiracisme en complémentarité avec la question des inégalités sociales. Contribuer ensuite à une meilleure connaissance du poids de cette discrimination dans l'enseignement de la langue et de la littérature.

Dans un premier temps, nous déclinons plusieurs approches et « Perspectives interdisciplinaires, en histoire, sociologie, éducation, communication ». Carole Reynaud-Paligot, historienne et co-commissaire de l'exposition *Nous et les autres - Des préjugés au racisme*⁵ pose le cadre général de la réflexion sur l'évolution de la racialisation des identités. Les deux contributions suivantes s'attachent à la question de l'évaluation du poids des discriminations dans le système éducatif. Les sociologues Fabrice Dhume et Marguerite Cognet proposent un état des lieux des recherches sur le racisme et les discriminations raciales à l'école et à l'université. Ines Albandea, chercheuse en sciences de l'éducation, aborde, pour sa part, les questions de méthode que pose la mesure des discriminations en milieu scolaire. Pour clore cette première partie et amorcée la suivante, Pierre Bruno, s'appuyant sur les sciences de l'information et de la communication, pose la question de l'ambivalence des discours antiracistes par l'exemple de la littérature de jeunesse.

La seconde partie s'intéresse plus directement aux « Corpus en littérature et en langue ». Lydie Laroque a réuni un ensemble choisi de manuels de français de CM2 (cinquième primaire) pour analyser la manière dont le racisme y est présenté est traité : à partir de quels textes, selon quelle place et pour quelles exploitations didactiques. Dans une perspective complémentaire, Virginie Brinker montre combien il est important de dépasser les frontières discriminatoires des corpus français *vs* francophones, pour les ouvrir aux productions poétiques, slamées, rappées et écrites, de trois auteurs contemporains. Rima Amokrane et Emmanuelle Guerin, sociolinguistes, proposent une première étude des discours de trois « jeunes issus de l'immigration maghrébine », en montrant comment cette catégorisation sociale, voire raciale, reçue « en héritage » les contraint à adopter un positionnement prédéterminé par rapport aux institutions, et en premier lieu l'école.

Nous espérons que les contributions de ce dossier engagent d'autres réflexions sur les différentes manières de penser le racisme et l'antiracisme. Il nous semble en effet primordial de poursuivre les recherches dans les différentes disciplines scientifiques concernées et les institutions scolaires impliquées, en les ouvrant aux questions des inégalités sociales et à celles des autres discriminations.

Pierre BRUNO & Jacques DAVID

4. P. Bruno, B. Etienne & V. Youx (dir.), « *Penser et combattre les inégalités (I)* », *Le français aujourd'hui*, 183, 2013 ; P. Bruno, J. David & B. Etienne (dir.), « *Penser et combattre les inégalités (II)* », *Le français aujourd'hui*, 185, 2014 ; P. Bruno & C. Mongenot (dir.), « *Enseigner avec le genre* », *Le français aujourd'hui*, 193, 2016.

5. Exposition présentée du 31 mars 2017 au 8 janvier 2018, au Musée de l'homme à Paris.